



# TARIFS

**Année Scolaire 2025 – 2026**

<b>MODALITÉ DE REGLEMENT</b>				
<b>TEST psychotechnique</b> : uniquement pour le préscolaire (A régler directement au psychologue).				
<b>Tests de niveau (primaire) 80 DT</b> pour les nouveaux inscrits au cycle primaire.				
<b>Frais d'inscription</b> : 370 pour les 3 premières années / 320 pour les anciens élèves.				
DÉSIGNATION	1 <sup>ère</sup> Tranche	2 <sup>ème</sup> Tranche ( à régler avant le 1/12/2025)	3 <sup>ème</sup> Tranche ( à régler avant le 1/03/2026 )	COÛT ANNUEL TTC
<b>Montant HTVA</b>	1775.760 + 7 % TVA	1331.820 + 7 % TVA	1331.820 + 7 % TVA	<b>4439.4</b> +7% TVA
<b>SCOLARITÉ PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE</b>	1900.063 TTC	1425.047 TTC	1425.047 TTC	<b>4750.158</b> TTC
<b>Demi-pension</b> (Encadrement* + 5 repas/semaine)	245 dt* 528.5 dt	175 dt* 377.5 dt	175 dt* 377.5 dt	<b>1878.5 TTC</b>
	773.5 TTC	552.5 TTC	552.5 TTC	
<b>Service panier</b> (Encadrement pendant et après le repas.)	245 TTC	175 TTC	175 TTC	<b>595 TTC</b>
<b>Garde</b> (Lundi-mardi-jeudi et vendredi)	280	200	200	<b>680 TTC</b>
<b>Les Externes</b>	Ce sont les élèves qui ne déjeunent pas à l'école. Par conséquent, l'accueil de ces enfants ne se fera qu'à <b>13h25</b> ou <b>14h25</b> selon l'emploi du temps.			
<b>☞ Demi-pension et service panier : les réservations doivent avoir lieu dès l'inscription.</b>				
<b>☞ En cas de désistement, tous ces droits et frais ne seront ni remboursables, ni transférables à d'autres personnes ou à d'autres frais. L'absence de paiement dans les délais impartis entraîne l'exclusion temporaire de l'élève puis sa radiation de l'établissement.</b>				

**NB. : Chaque année les prix en vigueur mentionnés ci-dessus subiront une augmentation de 5%**